

Vincent Petit

Querelle liturgique et identité régionale : le cas du diocèse de Besançon (milieu du XIX^e siècle)

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Philippe Boutry (Université Paris-I Panthéon-Sorbonne) et Francis Python (Université de Fribourg), soutenue le 8 décembre 2008 à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, devant un jury composé de Jacques-Olivier Boudon (président), Philippe Boutry, Claude Hauser et Francis Python.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Vincent Petit, « Querelle liturgique et identité régionale : le cas du diocèse de Besançon (milieu du XIX^e siècle) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 15 février 2009. URL : <http://rh19.revues.org/index3839.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index3839.html>

Document généré automatiquement le 27 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Vincent Petit

Querelle liturgique et identité régionale : le cas du diocèse de Besançon (milieu du XIX^e siècle)

Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Philippe Boutry (Université Paris-I Panthéon-Sorbonne) et Francis Python (Université de Fribourg), soutenue le 8 décembre 2008 à l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, devant un jury composé de Jacques-Olivier Boudon (président), Philippe Boutry, Claude Hauser et Francis Python.

- 1 Comment un diocèse fervent, rattaché tardivement au royaume de France (traité de Nimègue, 1678), où le gallicanisme et plus encore le jansénisme ont été des articles d'importation, est-il l'avant-dernier à se rallier à l'unité liturgique autour du rite romain en 1874 ? C'est de cette interrogation première qu'est né notre travail.
- 2 Tout pourtant appelait l'abandon de la liturgie diocésaine, qui s'était progressivement rapprochée du modèle parisien au cours du XVIII^e siècle – voir la thèse de Xavier Bisaro – au fur et à mesure que la province parachevait son intégration dans le royaume. La période révolutionnaire avait amené le catholicisme comtois à se retremper dans un ultramontanisme de combat, dont se nourriront une longue opposition au premier archevêque concordataire, M^{gr} Le Coz, ancien chef de file de l'église constitutionnelle, et l'extraordinaire accueil fait à la pensée de Félicité de Lamennais. Comme le montrent les travaux de Gaston Bordet, le mouvement mennaisien en Franche-Comté, porté par de jeunes maîtres autodidactes (abbés Gousset, Doney, Gerbet) procède d'un réflexe antigallican et d'un catholicisme intransigeant. La nomination d'un nouvel archevêque en 1834, le gallican modéré M^{gr} Césaire Mathieu, créé cardinal en 1850, installe un rapport de force dont les effets se mesureront sur une longue période.
- 3 Initiée dès 1830 par un jeune mennaisien, Prosper Guéranger, bientôt restaurateur de l'ordre bénédictin, l'exigence d'unité liturgique autour de Rome devient brûlante dans les années 1840. Elle est l'une des manifestations les plus spectaculaires de ce « mouvement vers Rome » (M^{gr} de Salinis) que marque alors le catholicisme français : entre 1845 et 1860, cinquante et un diocèses adoptent la liturgie romaine. A Besançon, après une longue période de latence, la controverse éclate en 1854, et prend un tour public deux années plus tard après la parution des premières brochures par un « quarteron » de polémistes (abbés Maire, Thiébaud, Bergier, Jacquenet). Entre 1856 et 1874 paraîtront plus d'une vingtaine d'opuscules, sans compter les articles de presse, pour fustiger l'attentisme de l'archevêque. Autant que le symptôme de la romanisation du catholicisme français, la querelle liturgique en est le vecteur, comme déjà l'avait voulu dom Guéranger. Cette masse documentaire n'avait jamais été exploitée. Ces textes, largement diffusés et commentés, renseignent sur les convictions ecclésiologiques des prêtres qui les publient, mais ils ont aussi une vision pratique : encourager et justifier l'adoption individuelle du bréviaire romain par les prêtres du diocèse – dont la correspondance du nonce conservée aux archives vaticanes permet de reconstituer les étapes et les modalités. En 1874, les trois-quarts du clergé seront au romain avant même que l'archevêque ne l'impose à l'ensemble de son clergé. Usant à la fois de l'érudition historique, de l'argumentation canonique, ou de la polémique la plus crue, les opposants au cardinal Mathieu lui reprochent ses manœuvres dilatoires – sa réticence face à la définition du dogme de l'infailibilité pontificale en 1870 achèvera de le ranger, à leurs yeux, dans la minorité gallicane et libérale.
- 4 En réalité, M^{gr} Mathieu se veut moins un gallican militant qu'un prélat soucieux de son autorité, qui entend ne céder à aucune pression, qu'elle vienne de la Curie ou de son clergé, et contrôler le processus d'unité liturgique dans les moindres détails. Il obtient de Rome la garantie de

conserver une version diocésaine de chant grégorien et négocie longuement un supplément pour les dévotions locales – le propre. L'analyse du calendrier concocté par l'archevêque de Besançon atteste d'une parfaite harmonisation par rapport au romain, mais montre une surcharge considérable provoquée par la volonté de sauvegarder les usages diocésains. Le sanctoral sert de refuge aux particularismes régionaux (fête de la sainte hostie de Faverney, du Saint-Suaire, saints Ferréol et Ferjeux...). Ce compromis âprement négocié était si complexe qu'il sera liquidé en 1901.

5 Cette controverse cléricale, propre à une culture d'état et qui en prend les formes particulières, est aussi une dispute publique et savante. Dans une province périphérique et un diocèse traditionnellement romain, comme celui de Besançon, le projet intégraliste et intransigeant porté par les partisans du rite romain induit donc une nouvelle formulation du rapport des diocèses et des églises nationales à l'autorité pontificale, ce qui suscite des oppositions de type identitaire. Dans un contexte plus général d'émergence du goût et de la méthode historiques, la défense d'une liturgie propre au diocèse passe ainsi par une vaste entreprise de recherches patrimoniales qui mobilise des prêtres érudits au service de la définition d'une identité catholique régionale. Car les soutiens de M^{gr} Mathieu ne se considèrent pas comme gallicans, mais comme les héritiers d'une histoire à la fois particulariste et romaine – d'où l'importance de la question de l'identité régionale étudiée par Catherine Bertho pour la Bretagne et François Guillet pour la Normandie : c'est donc par l'écriture historique que les abbés Besson, Suchet, Richard, Boissy... entendent légitimer l'exception bisontine. C'est à cette autre masse documentaire que nous avons eu recours, en l'interrogeant moins sur le contenu informatif que sur ses conceptions ecclésiologiques qui le sous-tendent.

6 La querelle liturgique telle qu'elle se déploie à Besançon mais aussi dans d'autres diocèses français, comme Lyon et Paris, pose une question centrale dans la France post-révolutionnaire : celle de l'identité catholique dans une société en voie de sécularisation. Le changement des livres liturgiques ne constitue pas seulement une rupture culturelle, mais aussi une rupture culturelle d'une importance méconnue.

Pour citer cet article

Référence électronique

Vincent Petit, « Querelle liturgique et identité régionale : le cas du diocèse de Besançon (milieu du XIX^e siècle) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 15 février 2009. URL : <http://rh19.revues.org/index3839.html>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Licence portant sur le document : Tous droits réservés

Thèses et HDR dix-neuviémistes : 2008